

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“La vie est une partie d'échecs. Les premiers coups sont importants, mais tant que la partie n'est pas finie, il y a toujours de beaux coups à faire.” Boris Cyrulnik



Le chiffre

1 000

dalles de l'église
Saint-Martin en vente

▶ 3 Le centre
de vaccination
prépare sa
réouverture

▶ 4 Des travaux
dans la ville



▶ 7

Tombe la neige...



Pensez à utiliser votre chèque de solidarité avant fin mars !

En raison de l'annulation du traditionnel banquet des aînés due à la crise sanitaire, les Amandinois de plus de 65 ans ont reçu, en plus de leur colis de Noël, un chèque d'une valeur de vingt euros à utiliser dans les commerces de bouche.

Pour rappel, ce bon a une durée de vie limitée : il est valable jusqu'au 31 mars. Passé ce délai, il ne pourra plus être utilisé.

Les commerçants qui l'acceptent sont :

- ▶ Maison Pollet, 19 Grand'place ;
- ▶ Boucherie Rym, 62 rue Thiers ;
- ▶ Aux Délices de France, 20 rue Henri-Durre ;
- ▶ Forteza, 83 Grand'place ;
- ▶ M'Bio, 89 rue d'Orchies ;
- ▶ Au Fournil, 143 rue Louise de Bettignies ;
- ▶ Au Gros Petit Pain, 15 rue d'Orchies
- ▶ Au Pêché Mignon, 18 rue Thiers ;
- ▶ Boulangerie Manchon, 466 rue Henri-Durre ;
- ▶ Au Croissant Doré, 509 rue Henri-Durre ;
- ▶ L'Amandine, 7 rue du 18 juin ;
- ▶ Pâtisserie Boucher, 10 rue d'Orchies.

Patrimoine

Dernière chance pour acquérir des pierres bleues de l'église Saint-Martin

Investir dans la pierre reste une valeur sûre ; surtout lorsque celle-ci se charge de souvenirs. Les dalles de l'église Saint-Martin ont vu passer plus de deux siècles. Les pas qui s'y sont succédé ont dessiné des reliefs qui confèrent à chacune d'elles un caractère d'unicité.

Retirés à l'occasion du chantier de rénovation intérieure et offerts par la Ville aux Amis de l'église Saint-Martin, ces témoins du temps passé pourront bientôt être en votre possession puisqu'une dernière journée de vente sera organisée samedi 27 février. « Il en reste 1000 » explique Marie-Jo Latko, présidente de l'association.

En acquérant une dalle, vous ferez d'une pierre deux coups puisque vous rendrez hommage au passé du monument tout en agissant pour son avenir. En effet, les fonds récoltés serviront à la restauration de l'orgue.

Autre avantage et non des moindres : un reçu vous sera délivré pour que vous puissiez bénéficier d'une réduction fiscale.

▶ Sam. 27 fév., 10h-12h/14h-17h - Église Ste-Thérèse. Don minimum à l'unité : 10 euros.

Réservez au préalable par mail via mjlatko@orange.fr ou rendez-vous directement sur place le jour dit.



Une dalle brute



Une dalle cirée avec le document attestant de sa provenance

Où en est la restauration de l'orgue ?

« Toutes les pièces sont entreposées au sein de l'église. Nous avons pu récupérer 1 600 tuyaux de l'orgue de Kerpen, une ville d'Allemagne en cours de destruction, par l'intermédiaire de l'abbé Höhner (qui a déjà fait don de vitraux pour Saint-Martin et Sainte-Thérèse). » Pour remonter l'instrument, les Amis de l'église Saint-Martin pourront compter sur le savoir-faire d'un amandinois : l'organiste Jean Davaine.

Conseil municipal JEU. 18 FÉVRIER

Le débat d'orientations budgétaires sera notamment à l'ordre du jour.

En raison du contexte sanitaire, la séance se tiendra sans public. Vous pourrez toutefois suivre les échanges grâce à la retransmission en direct.

▶ Connectez-vous à partir de 18h30 sur www.saint-amand-les-eaux.fr ou sur www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux

Des rendez-vous individuels pour faire retirer ses encombrants

Vous souhaitez vous débarrasser de vos encombrants ? On vous explique la marche à suivre !

Appelez tout d'abord le SIAVED au 09 69 39 10 89 (appel non surtaxé) pour convenir d'un rendez-vous. Le service est à votre écoute du lundi au samedi, de 8h à 18h. Il faut compter environ quinze jours entre l'appel téléphonique et le ramassage en tant que tel.

Le jour dit, déposez vos encombrants devant votre domicile avant 8h. Veillez à laisser un passage pour permettre la circulation des piétons sur le trottoir.

Attention : les rendez-vous sont individuels. Ils ne valent donc pas pour tous les habitants d'une même rue ! Votre voisin souhaite, lui aussi, faire retirer ses encombrants ? Vous avez désormais toutes les clés pour l'orienter !

Sachez que le service est gratuit et limité à trois mètres cubes par enlèvement, ce qui équivaut à trois petites remorques de voiture. Sont acceptés les déchets volumineux (vélos, cartons, sommiers, matelas, canapés...) et les déchets issus du bricolage familial (portes, fenêtres, meubles de salle de bains et de cuisine). Aucun objet ne doit dépasser 1,80 mètre et peser plus de 70 kilos. Pour les déchets ne respectant pas ces critères : direction la déchèterie ! ◀



Covid-19

Le centre de vaccination prépare sa réouverture

Suspendue fin janvier sur décision de l'ARS, faute de doses disponibles, la vaccination reprendra dès lundi prochain dans notre ville.

Géré par le centre hospitalier, le centre accueillera principalement celles et ceux qui doivent recevoir leur deuxième injection.

« Une priorité : assurer la totalité des deuxièmes injections »

28. Tel est le nombre de jours qui doivent s'écouler entre la première et la deuxième injection du vaccin. Pour que ce délai soit respecté, le centre de vaccination rouvrira ses portes lundi 15 février à l'intention de celles et de ceux qui ont déjà reçu leur première injection.

À l'heure actuelle, « assurer la totalité des deuxièmes injections » reste « une priorité » comme le soulève Michel Thumerelle, le directeur du centre hospitalier.

Reprise très progressive des premières injections, priorité à ceux dont le rendez-vous a dû être reporté

Lundi 8 février, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a toutefois annoncé que les premières injections pourront reprendre dès la semaine prochaine.

Inutile, pour autant, de vous jeter sur Doctolib ou sur votre téléphone. Priorité sera donnée aux personnes dont le rendez-vous a été annulé. « Elles seront recontactées dans l'ordre. »

Un rythme de vaccination qui se calque sur le nombre de doses disponibles

Le rythme ne sera pas aussi soutenu que lors de l'ouverture, en janvier dernier, du centre de vaccination puisque les doses sont plus que jamais livrées au compte-gouttes. « Nous disposons d'une centaine de doses pour la première semaine d'ouverture. C'est difficile d'avoir une visibilité à plus long terme. Si les livraisons reprennent à bon train, nous accélérerons le processus... Nous nous adaptons à la semaine, en fonction du nombre de doses. »

À savoir

► Quels sont les commerces qui se situent à proximité de mon domicile et qui pourraient proposer un service de livraison ou de vente à emporter ? Localisez-les grâce à l'application Amandishop', à télécharger sur iOS et sur Android.

► Vous êtes commerçant et vous souhaiteriez être recensé sur Amandishop' ? Contactez l'Office du Commerce au 03 27 40 37 68 ou sur commerce@saint-amand-les-eaux.fr

► Le Gouvernement a renforcé le protocole sanitaire dans les écoles. Seuls les masques chirurgicaux ou UNS1 sont désormais autorisés. Pour rappel, les élèves sont tenus de porter le masque dès 6 ans.

Sont prioritaires pour la vaccination :

- Les résidents volontaires en EHPAD ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans ;
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés ;
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers ;
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale.

La situation en quelques chiffres...

En France au 8 février 2021

3 296 747 cas confirmés depuis le début de l'épidémie

1 846 842 premières doses de vaccin injectées



Travaux

Des travaux dans la ville

À savoir



Un feu pour sécuriser le passage piéton sur la rocade

Vous l'avez sans doute remarqué : face au casino, de part et d'autre de la rocade, deux feux tricolores clignotants se sont dressés, tels les sentinelles de la sécurité des usagers. Ils devraient entrer en service prochainement et ne passeront au rouge qu'à la demande des piétons et des cyclistes dans l'optique de neutraliser tout danger lors de leur traversée.

Les règles de circulation resteront inchangées au niveau de l'intersection : ainsi, le stop de la rue Basse est maintenu.

Tour d'horizon des chantiers en cours.

► Un parking provisoire en création à l'arrière de la résidence Paul-Manouvrier

Les habitants de la rue Louise de Bettignies en ont déjà été informés : un projet de construction de logements est envisagé sur la friche de l'ancienne CIMI. Le terrain en schiste servait, il y a peu, de parking.

Pour que les riverains ne se retrouvent pas en prise avec des contraintes de stationnement, la Ville réalise actuellement un parking provisoire à l'arrière de la résidence Paul-Manouvrier. Un accès piétonnier permet d'y accéder facilement de la rue Louise-de-Bettignies.

► Un réaménagement du côté du chemin de la Pannerie

La circulation est restreinte à 30km/h, chemin de la Pannerie. Pour sécuriser l'entrée du com-

plexe de tennis, un ralentisseur a été créé. Le tronçon étant étroit, fiez-vous aux panneaux d'indication de priorité si vous croisez un autre automobiliste.

► Bientôt un chantier sur le parvis de l'école Eugène-Pauwels

Le transformateur situé du côté de l'entrée de l'école Eugène-Pauwels va être remplacé. Pour ce faire, l'entreprise mobilisée devra effectuer un terrassement. Ce chantier aura lieu les 22 et 23 février, soit au tout début des vacances scolaires. ◀

Piéton, automobiliste : à chacun son espace dédié !

Imaginez : vous circulez avec une poussette sur un trottoir quand, soudain, vous vous retrouvez nez-à-nez avec un véhicule stationné. Pour le contourner, vous serez obligé d'emprunter la chaussée... et donc de vous exposer au danger !

Le Code de la Route spécifie que l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur le trottoir est interdit, hormis si un marquage l'y autorise ou pour urgence absolue.

Ces dispositions valent également pour les voitures garées à cheval sur le trottoir.

Une tolérance s'applique dans les rues étroites, lorsque le stationnement sur la chaussée se révélerait source de gêne pour la circulation automobile (comme rue Roger-Salengro par exemple).



Environnement

Label Ramsar : un an déjà !

Revenons sur les enjeux majeurs de cette labellisation...

Un évènement : la remise de la certification officielle

Le 2 février 2020 est une date à jamais marquée d'une pierre blanche. Ce jour-là, le Parc naturel régional Scarpe-Escout a obtenu le label Ramsar grâce auquel ses zones humides sont officiellement reconnues d'importance internationale.

En raison de la crise sanitaire, la certification n'avait jamais pu lui être remise... jusqu'à récemment.

Le 2 février dernier, à Orchies, s'est tenue, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides et du tout premier anniversaire de la labellisation du territoire, une cérémonie en petit comité (mais retransmise en direct sur Internet).

Signe de l'importance de l'évènement, la secrétaire d'État en charge de la biodiversité, Bérange Abba, avait répondu présente.

Concernée, la Ville de Saint-Amand-les-Eaux y a également assisté au travers du regard de Franc de Nève, adjoint au développement durable.

Un constat : il est impératif de préserver nos zones humides. Pourquoi ?

Au cours de la cérémonie, il a été rappelé l'importance des zones humides.

En quelques chiffres...

50^e site labellisé Ramsar en France

Environ 30 000 hectares de zones humides protégées et préservées

À savoir :

▶ elles préviennent et atténuent les risques d'inondation puisque certaines ont la capacité de retenir une grande quantité d'eau avant de la restituer, petit à petit, dans le milieu naturel.

▶ les zones humides permettent de lutter contre la sécheresse.

▶ elles aident à préserver la qualité de l'air et à lutter contre le réchauffement climatique. Pour preuve, « les tourbières stockent deux fois plus de carbone que toutes les forêts du monde » comme le révèle le réseau Ramsar.

▶ elles abritent une riche biodiversité.

▶ elles s'avèrent fragiles ; or, leur disparition signifierait une véritable catastrophe, pour la planète comme pour l'humanité. 67% des zones humides ont déjà été rayées de la carte en un siècle !

Un plan d'actions : comment protéger nos ressources ?

Sur le territoire, cette labellisation se traduit en actions qui se poursuivront en 2021. Citons :

▶ La sensibilisation du grand public. D'ailleurs, en ce mois de février, le PNR propose tout un programme d'animations ludiques pour que les habitants puissent mieux connaître les zones humides et leurs richesses : balades, jeux, chantier nature, atelier...

▶ Consultez le programme sur www.pnr-scarpe-escout.fr et n'oubliez pas de vous inscrire !

▶ Le développement du tourisme et des sports de nature.

▶ La valorisation de l'histoire du territoire.

▶ L'écriture du plan de gestion et de valorisation du territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés. ◀

À savoir

Enquête publique

Donnez votre avis sur le projet de SAGE Scarpe aval

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Scarpe aval a été révisé. Consultez-le et réagissez du 15 février au 17 mars :

▶ **par courrier** : Maison du Parc - 357, rue Notre-Dame-d'Amour, 59230 Saint-Amand-les-Eaux ;

▶ **par mail** via enquete-publique.scarpe-aval@pnr-scarpe-escout.fr

Une permanence sera également organisée dans notre ville lundi 22 février de 13h30 à 17h30.

▶ Plus d'infos sur www.sage-scarpe-aval.fr/enquete-publique

Une vidéo pour célébrer la beauté de nos zones humides



En attendant les beaux jours, le Parc Naturel Régional (PNR) Scarpe-Escout vous emmène en balade au travers d'une vidéo de cinq minutes qui donne à voir la richesse et la beauté de nos zones humides, à grand renfort d'images à la fois inédites et sublimes, pour certaines capturées par drone.

Vous aurez l'occasion d'embarquer dans un bateau en compagnie de pêcheurs et de plaisanciers, de sentir l'herbe des prairies vous chatouiller les mollets, de croiser des hérons, d'attraper des libellules et des tritons pour les étudier avant de les relâcher... Un bon bol d'air frais à s'offrir sans hésiter !

▶ À visionner sur www.pnr-scarpe-escout.fr ou sur www.facebook.com/parcnaturel.regionalscarpeescout



Vélo

Cyclo ou VTT, le vélo, c'est solo

Y'a pas que la pluie qui perturbe l'entraînement des amoureux de la petite reine en ce plein hiver. Comme pour tous les sportifs, la pandémie continue de bousculer les calendriers sans toutefois lamener l'enthousiasme des bénévoles. Bref point de rassemblement, point de joyeux pelotons colorés sur les routes de l'Amandinois. Et si vous en croisez, vous pouvez parier que ce sont nos amis belges qui défient le virus en terre étrangère !

Côté Cyclo-club, l'esprit est à l'attente patiente. « Nous ne roulons pas du tout, souligne le président Stéphane Roger, le club n'a pas d'activités. Les cyclos ont repris la saison, mais roulent seul ou en petits groupes de deux ou trois. Et c'est plutôt le VTT qui a la cote en cet hiver pluvieux ».

Dans ces conditions on comprend bien que le rendez-vous de mars, la Thermale a été annulée. Le président envisage, si les conditions le permettent, de la proposer au cours du second semestre mais rien n'est acquis. De même l'idée d'une rencontre conviviale en avril entre les membres reste en berne. Ce sont les conditions sanitaires qui dicteront la suite de la saison.



Côté Club de VTT, le programme est comparable. Aucun entraînement collectif, ni compétitions en vue. La préparation se déroule en solo ou en petits groupes. Seule fonctionne actuellement l'école de cyclisme qui réunit les jeunes le samedi sur le stade Notre Dame d'Amour.

▶ À noter contact cyclo : stefgr@hotmail.fr ; contact VTT : vttstamandleseaux@orange.fr

ANNONCE

MER. 17 FÉV.

19:00 Salle M.Hugot **Basket** Lyon ▶ Asvel

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur  



Basket

Deux Amandinoises sélectionnées pour l'Eurobasket

Deux de nos Green Girls jouent sur les parquets européens, chacune dans leur équipe nationale. La Croatie et la Suède ont joué leurs matchs de qualification pour la sélection de l'Euro de basket 2021. Les phases finales de la compétition sont prévues pour le mois de juin en France et en Espagne. La finale se jouera à Valence. C'est d'ailleurs depuis cette ville que sera organisé le tirage au sort des rencontres le 8 mars.

Cette bonne nouvelle pour le club SAHB, c'est la sélection par leurs fédérations d'Elin Jelena Gustavsson pour la Suède et d'Iva Slonjsak pour la Croatie.

Lors de ces phases de poule, la Croatie et la Suède ont gagné leurs tickets pour la suite. On retiendra la belle performance de l'équipe croate contre les Allemandes, jeudi 4, soldé par un 80-66. Le match qui a eu lieu à Riga a permis à notre joueuse amandinoise Iva Slonjsak d'afficher une réussite marquante, de réussir un match hors normes. Avec sa sélection nationale, la joueuse du SAHB a réussi une prestation de haute volée. Sur les 80 points de son équipe, elle peut revendiquer la plus grosse part avec 23 points, 10 rebonds et 3 passes. Une performance de haut niveau que les supporters auront plaisir à voir rééditée au profit de notre club. Chiche Iva ? ▶





Vie quotidienne

100 kilomètres de route à saler et bien plus encore...

Lundi matin, les Amandinois ont eu la surprise de découvrir leur ville emmitouflée dans un manteau blanc... Pour sécuriser les 100 kilomètres de voirie de la commune, des saleuses voire des déneigeuses se sont activées dans la nuit, dès minuit et jusqu'à 5 heures du matin. Rebelote très tôt le mardi : les machines ont tenu compte de l'état des routes pour cibler leurs actions.

En parallèle, dans la journée du lundi 8 février, 21 agents communaux ont salé les trottoirs, la Grand'place, les parvis des bâtiments administratifs, des écoles, des pharmacies ou encore des cabinets des professionnels de santé, les cheminements du jardin de la Tour abbatiale, les cimetières... Certains se sont mobilisés dès 6h du matin, d'autres ont œuvré jusqu'à 20h. Idem le lendemain, les agents du centre technique sont restés sur le pont...



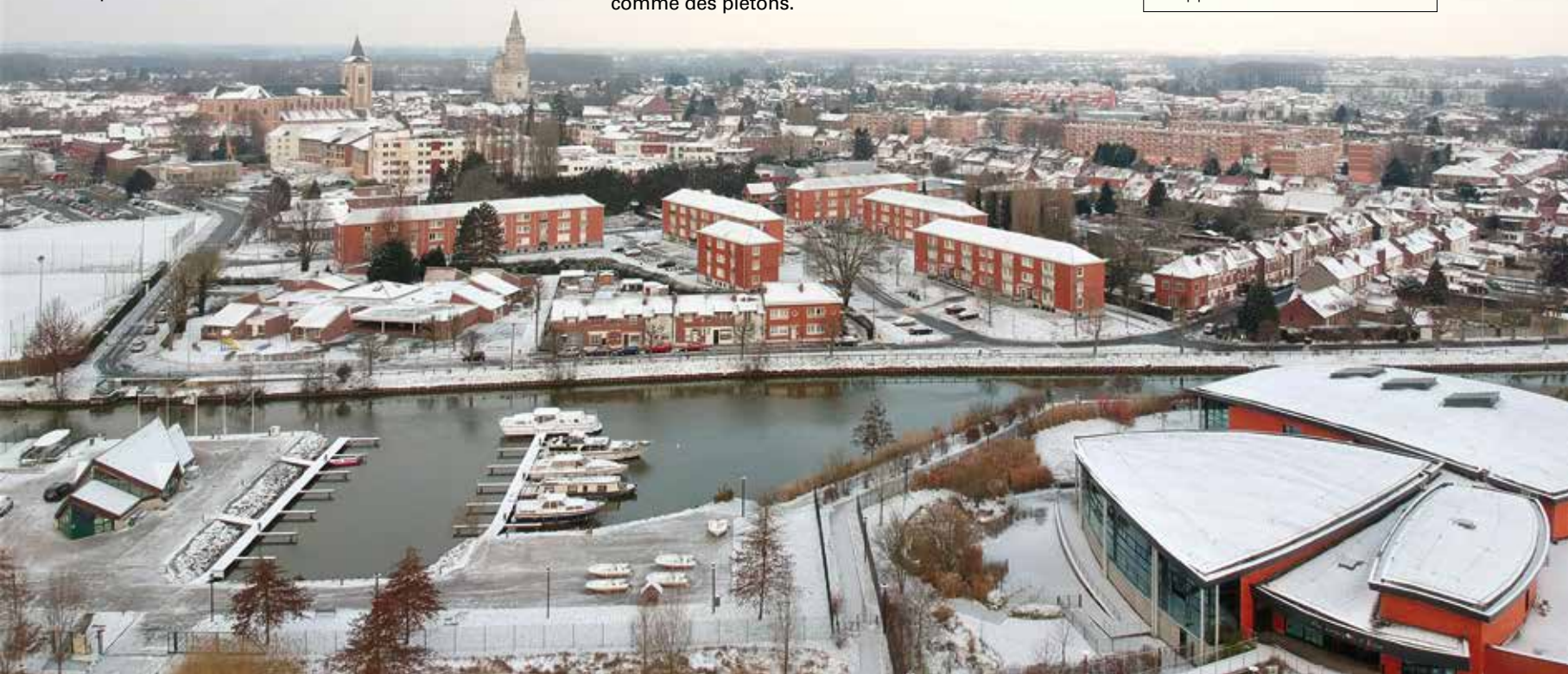
En raison des températures annoncées et du risque accru de verglas, la Ville restera mobilisée durant toute la semaine pour préserver la sécurité des automobilistes comme des piétons.



Le plan Grand Froid est activé

Si vous remarquez une personne en difficulté, appelez le 15 (urgences vitales) ou le 115 (Samu social).

▶ Le CCAS a, lui aussi, activé son plan à destination des personnes vulnérables. 92 Amandinois-es sont inscrit-es sur la liste et appelé-es en cas de grand froid mais aussi de canicule, de tempête, de fuite de gaz... Si la personne rencontre des difficultés, le service se déplace. Pour vous inscrire ou pour inscrire un proche, appelez le 03 27 09 08 40



Environnement

Appel à projet sur les jardins partagés au naturel

Vous avez un jardin partagé ou vous souhaitez en créer un sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux ?

Sachez que vous pouvez peut-être bénéficier d'un accompagnement pour le rendre naturel et le cultiver sans produit chimique.

Que vous soyez un groupe d'habitants, une école, une association... N'hésitez pas à proposer votre candidature. Vous avez jusqu'au 5 mars pour réaliser vos démarches !

► Infos et formulaire de candidature sur www.pnr-scarpe-escout.fr
Une question ?
Appelez au 03 27 19 19 70



VOS DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC !

Carte d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation... toutes demandes sont simplifiées grâce au « Plan préfectures nouvelle génération ». Vous pouvez réaliser directement votre démarche en ligne.

► Rdv sur <http://www.nord.gouv.fr/>

Vie quotidienne

Des animaux nourris avec bon sens

Vous aimez les animaux et vous voulez agir dans leur intérêt ? Nous vous livrons des conseils pour que les répercussions de vos actions, aussi bienveillantes soient-elles, ne s'avèrent malheureuses. Deux idées doivent vous guider : la nourriture doit être adaptée, le lieu approprié.

Les chats errants : avec l'aide de l'association

Vous avez repéré un chat errant à proximité de votre habitation et vous êtes sensible à sa situation...

Le mieux est de le signaler à l'association Les Chats Libres qui les prend sous son aile. Elle évaluera la situation et pourra agir en conséquence, grâce à la convention qu'elle a signée avec la Ville et la fondation 30 Millions d'Amis.

Sachez que nourrir des félins avec vos restes alimentaires n'est pas une bonne idée. Chocolat, fruits, légumes, gâteaux... Ces denrées peuvent mettre leur santé en péril ! Les membres des Chats Libres

mettent à leur disposition des gamelles d'eau, de croquettes voire de pâtée qu'ils enlèvent une fois le repas terminé. En effet, laisser de la nourriture sur la voie publique n'est pas seulement dangereux pour les piétons qui risquent de glisser. Cette habitude risque d'attirer les rats. Trop heureux d'être servis comme des rois, ceux-ci n'hésiteront pas à installer leur nid douillet à proximité et à s'empresse de fonder une famille. Résultat : une infestation fulgurante !

► Pour contacter ou pour adhérer aux Chats Libres, appelez au 06 09 80 28 15 ou connectez-vous sur fr-fr.facebook.com/AssociationDesChatsLibresDeSaintAmandLesEaux

Oiseaux sauvages : pas de pain mais des graines sur votre balcon

La vigilance doit être la même à l'égard des pigeons, des moineaux,



des canards, des cygnes... Comme le rappelle la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO), « leur système digestif n'est pas adapté pour digérer le pain. »

Les volatiles qui se nourrissent de cet aliment peuvent développer une déformation des os qui, à terme, les empêchera de voler !

Alors, que donner aux petites boules de plumes ? Sur votre balcon ou dans votre jardin, laissez-leur une coupelle d'eau et des graines achetées en magasin spécialisé. Ne laissez pas traîner la nourriture sur la voie publique ; les oiseaux ont de fortes probabilités de se retrouver dans un état de vulnérabilité puisque exposés à tous les dangers : passage de chiens et de chats, circulation de voitures...

Là encore, les rats seront les premiers à débarquer pour profiter des restes. Vous connaissez la suite !

DON DU SANG

Prochaine collecte : dimanche 14 février de 8h à 13h, Espace R. Bédé (101 rue du Faubourg de Tournai).

► Pour faire un don, prenez votre rendez-vous sur <https://bit.ly/3hRpCwG>

ENVIRONNEMENT

Comptez les oiseaux hivernants de votre jardin. Mais pourquoi ? Pour aider les scientifiques à comprendre quand et pourquoi les oiseaux visitent les jardins. De nombreuses questions auront des réponses grâce à vos contributions ! Pour

ceux qui souhaitent participer à cette expérience, c'est très simple :

- 1/ Déterminez un lieu dans votre jardin
- 2/ Réservez-vous une heure dans la journée pour observer et compter (Ne compter que les oiseaux posés dans votre jardin)
- 3/ Prenez des photos pour faciliter leur identification
- 4/ Envoyez vos résultats sur le site www.oiseauxdesjardins.fr

► Vous pouvez compter les oiseaux tout au long de l'année. Bonne observation !

N'oubliez pas les concerts de carillon

- Ven. 12 fév. : Charles Dairay
- Mar. 16 fév. : Nathalie Busson
- Ven. 19 fév. : Charles Dairay
- Mar. 23 fév. : Marie Jaulin
- Ven. 26 fév. : Marie Jaulin
- Mar. 2 mars : Marie Jaulin
- Ven. 5 mars : Marie Jaulin
- Mar. 9 mars : Sylvain Bourghelle
- Ven. 12 mars : Charles Dairay
- Mar. 16 mars : Nathalie Busson
- Ven. 19 mars : Charles Dairay

COLLECTE DÉCHETS

- MER. 3 MARS (déchets ménagers)
- MER. 24 FÉV. (avec sacs jaunes et bac à verre)

DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

NUMÉROS UTILES

- Médecin de garde 03 20 33 20 33
- Smir 0800 81 13 92
- Mairie 03 27 22 48 00
- CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissance 31 JANV. JALAIN Raphaël.

Mariage AMRI Sami & VUNCK Nathalie.

Décès AUBURSIN Marc (63 ans). DESSE AUDEGOND Ginette (90 ans). GRANSARD CASEZ Renée (91 ans). DE KEYSER Julien (97 ans). DELBECQ Henri (95 ans). ETUIN Daniel (69 ans). GILLERON Christian (73 ans). BAUME GUELLA Nitta (96 ans). HELLEPUTTE LÉCUTIEZ Josette (85 ans). PRZYBYLSKI SMIGIELSKI Thérèse (90 ans).

Menu LUN. 15 FÉV. Potage aux légumes, cordon bleu sauce chasseur, pommes campagnardes, yaourt, pomme golden.

MAR. 16 FÉV. Carottes râpées vinaigrette, gratin de courgettes Bio façon moussaka bœuf Bio, cœur de blé, fromage fondu Bio, glace Bio.

MER. 17 FÉV. Salade aux croûtons, boulettes de soja à la tomate, purée, cantal, clémentine.

JEU. 18 FÉV. Salade de concombres ciboulette, steak haché de bœuf sauce bordelaise, macaronis, gruyère râpé, tarte aux pommes.

VEN. 19 FÉV. Salami, thon mayonnaise, pommes vapeur, salade verte, tomme blanche, kiwi.